

devons faire de plus grands efforts pour attirer au Canada des ouvriers pour l'agriculture, des hommes qui se trouveront heureux d'être mis en possession de bonnes fermes, dont un grand nombre de personnes ne semblent pas apprécier la valeur autant qu'elles devraient le faire. Il est satisfaisant de constater que, sur ce point, le Gouvernement actuel promet—bien qu'il ne fasse pas pour le moment un grand nombre de déclarations sur ce qu'il a l'intention de faire—de donner aux intérêts agricoles toute l'attention désirable. La première chose importante, promise dans le discours du Trône—pour le développement de l'agriculture et retenir sur nos fermes notre population rurale,—aura pour objet de faire coopérer le Gouvernement fédéral à l'ouverture de nouvelles routes de communication. Ces nouvelles routes sont nécessaires pour rendre la vie rurale confortable et profitable, et l'un des reproches faits à presque toutes les provinces canadiennes, c'est de négliger les routes.

Bien que les premiers colons qui ont ouvert le pays ne fussent pourvus d'aucun capital, qu'ils n'eussent que leurs bras comme moyens d'action, les défrichements qu'ils ont exécutés et les chemins qu'ils ont construits, ont nécessité des sacrifices dont la grandeur nous étonne. Ce qu'ils ont pu accomplir, malgré les obstacles qu'ils avaient à surmonter, nous fait voir que nous ne faisons pas maintenant tout ce qui est possible de faire. Dans certaines provinces les revenus ne permettent pas d'accorder toutes les demandes de meilleurs chemins. Nous devons donc être très satisfaits—si le Gouvernement actuel se place au point de vue de ceux qui croient qu'il ne faut pas lésiner en Canada, lorsqu'il s'agit d'encourager l'agriculture et d'en faire réellement, comme le suggère le discours du Trône, la principale base des industries de notre pays,—nous devons donc être très satisfaits, dis-je, de constater que le Gouvernement actuel ne se contentera pas de consacrer une grande partie des revenus du pays à l'exécution de grands travaux, comme le sont les chemins de fer, les canaux et autres ouvrages de ce genre; mais qu'il est disposé à s'occuper également de voies de communication plus humbles, c'est-à-dire, de la construction de chemins

Hon. M. BELL.

de colonisation dont l'ouverture est absolument nécessaire, si l'on veut que nos cultivateurs tirent avantage des nombreuses voies ferrées dont le pays est déjà pourvu.

Un autre sujet du discours du Trône est la promesse que le Gouvernement fédéral est disposé à faire plus que ce qui a été fait jusqu'à présent pour le développement et l'amélioration de notre agriculture. C'est un sujet qui a occupé pendant longtemps déjà l'attention de nos gouvernants, et ceux-ci ont certainement fait beaucoup déjà dans ce sens; mais il reste bien d'autres choses à faire. Il est difficile pour nous, peut-être de comprendre que l'industrie la plus difficile et la plus pénible dans le monde est celle du fermier. L'agriculture exige, en effet, des connaissances techniques, extrêmement compliquées. Elle se divise en un grand nombre de branches différentes, qui requièrent de l'application et de l'habileté pour les connaître d'une manière satisfaisante. La culture scientifique du sol est une opération des plus difficiles, et malgré toutes les assistances accordées au fermier jusqu'à présent, on n'est pas arrivé encore à le mettre en état de cultiver sa terre d'une manière suffisamment intelligente, ou avec une connaissance technique et une habileté convenables. Le Gouvernement ne jugerait-il pas à propos d'augmenter le nombre des collèges agricoles, il pourra toujours aviser à d'autres moyens de développer et d'améliorer l'agriculture. Tout d'abord, il pourra s'occuper de ce que nous pouvons considérer comme la base de toute amélioration agricole, et cette base requiert des capitaux excédant les ressources du fermier.

Je veux parler du drainage. A peine trouverait-on un acre de terre en Canada qui n'ait besoin d'être drainé, et cela dans l'intérêt du fermier et du pays en général. De sorte que, pour ce qui regarde cette question, il serait très opportun de suivre l'exemple donné, il y a longtemps, par le gouvernement anglais dans la loi qu'il a fait adopter sur le drainage. Cette loi pourvoit à ce que des fonds soient mis par le gouvernement à la disposition du fermier moyennant un taux raisonnable d'intérêt pour mettre ce dernier en état de drainer convenablement sa terre. Le fermier canadien, assisté de cette manière, pourrait généralement donner des garanties